



RAPPORT GENERAL
DES JOURNEES 2024

Annexes :

- Synthèse scientifique des travaux
- Cahier des résolutions et recommandations / Rapports des commissions





RAPPORT SYNTHETIQUE

Il s'est tenu à Abidjan du 05 au 07 novembre 2024, les 21èmes¹ journées de l'AJBEF. Placée sous le parrainage du Ministère des Finances et du Budget de la Côte d'Ivoire, du Club des Dirigeants de Banques et Etablissements Financiers, la rencontre s'est tenue sous la présidence de l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers de Côte d'Ivoire (APBEF-CI) avec le soutien des Associations Professionnelles des Banques et Etablissements Financiers (APBEF) des pays membres, du Secrétariat Permanent de l'OHADA et de l'ensemble des structures partenaires.

Sous l'impulsion du Club des Dirigeants de Banque et Etablissement Financier d'Afrique, l'Association Africaine des Juristes de Banque et Etablissement Financier (AJBEF), Créée en 2000 à Dakar, organise tous les ans des journées de formation et de réflexion sur les thématiques bancaires et juridiques. Au-delà du cadre d'échanges et de perfectionnement des juristes de banque, l'AJBEF se donne pour mission d'agir activement aux côtés des instances décisionnaires des pays de l'Afrique en vue d'assainir davantage l'environnement juridique dans lequel opèrent les banques et établissements financiers sur le continent.

En prélude à ses travaux, l'association a organisé un dîner-débat sur le thème : « **Quelles perspectives pour le juriste de banque ?** » Ce débat qui a meublé tout le temps du dîner était en réalité une incitation aux juristes de banque à continuer à se former pour leur propre épanouissement et celui de leurs institutions.

Le 05 novembre 2024, après un spectacle folklorique, les travaux ont démarré à l'issue de la cérémonie d'ouverture en présence de Monsieur Bamba VASSOGB, Représentant du Ministre des Finances et du Budget, de Mme Angèle BONANE, Secrétaire exécutive du Club des Dirigeants de Banque et de Monsieur Jérôme EHUI, Président de l'APBEF-CI qui ont chacun délivré un message de félicitations et d'encouragements aux juristes de banque. Après les discours de Mme Kadiatou SORO, Présidente de l'antenne hôte de l'AJBEF et de Me Moussa SOUMAH, Président de l'AJBEF Afrique, le Président de l'APBEF-CI a déclaré ouverts les travaux des 21èmes journées.

Plus d'une centaine de juristes ont pris part aux journées d'Abidjan qui avait pour thème général : « **Le management juridique au service de la rentabilité et de la pérennité des banques en Afrique** ». Les communications ont été organisées autour des thèmes et sous-thèmes ci-après :

- **L'état actuel de la réglementation bancaire dans les différentes zones monétaires (loi bancaire, LBCFT, Dispositif prudentiel)**

¹ En 2023, les journées de Conakry étaient dénommées à tort « 23 èmes journées » alors qu'il s'agissait en réalité de la 20^{ème} journée. En effet, en raison de la crise sanitaire, l'AJBEF n'a pas été en mesure d'organiser des rencontres de 2020 à 2022.



- **UMOA et CEMAC, RDC, GUINEE, MAURITANIE, BURUNDI**

- **Le crédit bancaire : Des sûretés au recouvrement - Exigence de conformité et efficacité du recouvrement**
- **Les sûretés usuelles en banque : conditions d'éligibilité au sens du dispositif prudentiel**

- **Les apports du nouvel AUPSRVE pour le recouvrement**

- **Le juriste de banque face à la digitalisation**
- **De la sécurité juridique des activités bancaires digitalisées**

- **De l'organisation la direction juridique par la digitalisation**

- **La conformité bancaire : une fonction assurée par ou avec le juriste**
- **La conformité bancaire : cadre général, défis et enjeux**
- **RSE dans le secteur bancaire : démarche, impacts et contraintes**
- **Les principes ESG : défis et enjeux**

Aux côtés d'imminents Experts, certains juristes de banque ont relevé le défi d'assurer la présentation de la réglementation bancaire de leur zone.

Dans le deuxième temps de la rencontre, l'ensemble des juristes de banque participants ont pris part activement aux travaux en travaillant durant une après-midi dans les différentes commissions mises en place.

Les journées se sont clôturées par une table ronde sur le thème : « **Les enjeux de la veille jurisprudentielle pour les banques** »

A la fin des travaux, a été présenté le Cahier des Résolutions et Recommandations. Un comité de suivi des actions comprenant 12 membres a été mis en place. Ce comité composé certes de juristes de banque mais également d'autres professionnels du droit, praticiens et universitaires, a reçu mandat d'initier et de suivre les actions visant à mettre en œuvre les recommandations issues des travaux et rendra compte au bureau de l'AJBEF au moins deux (2) mois avant l'organisation des prochaines journées.

La contribution active des banques centrales, notamment la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la Banque Centrale de Mauritanie (BCM), la Banque Centrale du Congo (BCC) ont particulièrement rehaussé la qualité des travaux. De même, la participation du Secrétariat permanent de l'OHADA, du Tribunal de Commerce d'Abidjan, d'imminents



avocats, d'imminents Experts Consultants en Banque et Finances, Professeurs agrégés de facultés de droit africaines et française, du Réseau de juristes d'affaires de la Côte d'Ivoire, de spécialiste du droit numérique, d'informaticiens ont donné un cachet spécial aux 21èmes journées. L'AJBEF a salué par ailleurs, la présence et la participation effective aux travaux de M. Moussa MILOGO, premier Président de l'association ainsi que celles de l'ancien Directeur des affaires juridiques au Secrétariat Général de la Commission bancaire de l'UMOA, M. Magloire Nelson SOSSOUVI.

Cette expérience particulièrement réussie du nouveau format pourra être reconduite les années à venir grâce au soutien des directions générales des banques, des banques centrales et des structures partenaires.

La synthèse scientifique des travaux présentée avec brio par le professeur Walid BEN HAMIDA partenaire de l'association, professionnel de la résolution des conflits est joint au rapport ainsi que le cahier des résolutions et les rapports des commissions.

Me Moussa SOUMAH, Président de l'AJBEF Afrique dans une adresse très cordiale, a remercié tous ceux qui se sont mobilisé pour faire de cet événement un franc succès, il n'a pas manqué de saluer le talent des deux juristes de banque, maîtres de cérémonie, MM Edgar KOFFI et Stéphane DE BLAISE. Le Président a ensuite clôturé les travaux des 21èmes journées en invitant les intervenants à remettre aux participants leurs attestations.

Fait à Conakry, le 10 février 2025

Me Moussa SOUMAH

Président de l'AJBEF

Annexes (faisant partie intégrante du rapport)

- ➡ Synthèse scientifique des travaux
- ➡ Cahier des résolutions et recommandations / Rapports des commissions